De: Barbeau-Blanchette, Stéphane

Envoyé: 13 mars 2024 11:20

À: Ilarzeg Ali

Cc: Bituleanu, Georgeta

Objet: TR: Projet TLHL | Entente SPVM #2

Pièces jointes: Entente No.2 - SPVM et MTQ DGPLHL (2023-2024-signed.pdf

Bonjour M. Ilarzeg,

Vous trouverez ci-joint l'entente dûment signée par ma directrice, Mme Sebaïhi.

Merci. Salutations,



STÉPHANE B. BLANCHETTE, inq.

Coordonnateur Mobilité-EEM

Direction du grand projet du Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Direction générale des Grands projets routiers de Montréal Sous-ministériat aux transports aériens et aux grands projets

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200

Montréal (Québec) H2Y 3X7

stephane.barbeau-blanchette@transports.gouv.qc.ca

De: Sebaïhi, Samira <samira.Sebaihi@transports.gouv.qc.ca>

Envoyé: 13 mars 2024 11:16

À: Barbeau-Blanchette, Stéphane < Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca>

Cc: Kadri, Tassadit <Tassadit.Kadri@transports.gouv.qc.ca>; Bituleanu, Georgeta

<Georgeta.Bituleanu@transports.gouv.qc.ca>; Ouellet, Sabrina <Sabrina.Ouellet@transports.gouv.qc.ca>; Charest, Carl <Carl.Charest@transports.gouv.qc.ca>; Miron, Jonathan <Jonathan.Miron@transports.gouv.qc.ca>; Dubois, Mélissa <Melissa.Dubois@transports.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Projet TLHL | Entente SPVM #2

Bonjour Stéphane,

Voici la bonne version.

Merci

Samíra Sebaïhí, ing. M.Sc.

Directrice du grand projet du tunnel Louis Hippolyte-La Fontaine Direction générale des grands projets routiers de Montréal Ministère des Transports et de la Mobilité durable 380, rue St-Antoine 6e étage, bureau 6200 Montréal (Québec) H2Y 3X7

(514) 788-5998 poste *en télétravail*

courriel: samira.sebaihi@transports.gouv.qc.ca

De: Barbeau-Blanchette, Stéphane < Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca>

Envoyé: 13 mars 2024 11:01

À: Sebaïhi, Samira <samira. Sebaihi@transports.gouv.qc.ca>

Cc: Kadri, Tassadit < Tassadit.Kadri@transports.gouv.qc.ca >; Bituleanu, Georgeta

 $<\!\!\underline{Georgeta.Bituleanu@transports.gouv.qc.ca}\!\!>; Ouellet, Sabrina <\!\!\underline{Sabrina.Ouellet@transports.gouv.qc.ca}\!\!>; Charest, Carlabeta + Carlabeta +$

<<u>Melissa.Dubois@transports.gouv.qc.ca</u>> **Objet :** TR: Projet TLHL | Entente SPVM #2

Bonjour Samira,

Tu trouveras ci-joint la nouvelle entente avec le SPVM. Le tout pour ta signature. Merci de me retourner le tout par la suite, afin que je le retourne au SPVM.

Merci. Salutations,



STÉPHANE B. BLANCHETTE, inq.

Coordonnateur Mobilité-EEM

Direction du grand projet du Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Direction générale des Grands projets routiers de Montréal Sous-ministériat aux transports aériens et aux grands projets

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200 Montréal (Québec) H2Y 3X7

stephane.barbeau-blanchette@transports.gouv.qc.ca

De: llarzeg Ali < Ali.llarzeg@spvm.qc.ca >

Envoyé: 13 mars 2024 10:07

À: Barbeau-Blanchette, Stéphane < Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca>

Objet: RE: Projet TLHL | Entente SPVM #2

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de ali.ilarzeg@spvm.qc.ca. Découvrez pourquoi cela est important

*** AGISSEZ AVEC PRUDENCE - COURRIEL EXTERNE ***

Ce courriel contient un lien ou une pièce jointe qui requiert une attention particulière de votre part. Validez l'adresse courriel de l'expéditeur avant de prendre action.

Bonjour M. Blanchette,

Veuillez trouver ci-joint l'entente signée par le Directeur.

Veuillez svp la faire signer par Mme Sebaihi et me la retourner par courriel.

Merci.



Ali ilarzeg

Missions internationales et services affaires Service de police de la Ville de Montréal 1441, rue Saint-Urbain, 6e étage Montréal (Québec) H2X 2M6

ali.ilarzeg@spvm.qc.ca

spvm.qc.ca







AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des renseignements protégés et confidentiels à l'usage exclusif du ou des destinataires. Si ce courriel vous a été adressé par erreur, vous êtes informé que toute utilisation, distribution ou copie est interdite. Merci d'en aviser l'expéditeur et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.



De: Barbeau-Blanchette, Stéphane [mailto:Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca]

Envoyé: 4 mars 2024 16:19

À: Ilarzeg Ali < Ali. Ilarzeg@spvm.qc.ca >

Cc: Atekpe, Bidenam <Bidenam.Atekpe@transports.gouv.qc.ca>; Bituleanu, Georgeta

<Georgeta.Bituleanu@transports.gouv.qc.ca>; Kadri, Tassadit <Tassadit.Kadri@transports.gouv.qc.ca>; Ouellet, Sabrina

<Sabrina.Ouellet@transports.gouv.qc.ca>; Charest, Carl <Carl.Charest@transports.gouv.qc.ca>

Objet: RE: Projet TLHL | Entente SPVM #2

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour M. Ilarzeg,

Suite à votre réponse, nous avons consulté nos juristes concernant votre questionnement.

Le Ministère a cessé d'inclure un tel paragraphe à ses ententes depuis la ratification de la dernière entente avec le SPVM.

Nos juristes proposent donc un libellé entre-deux afin de satisfaire nos 2 parties.

Vous trouverez ci-joint la mise à jour de l'entente en question.

Merci. Salutations,



STÉPHANE B. BLANCHETTE, inq.

Coordonnateur Mobilité-EEM

Direction du grand projet du Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Direction générale des Grands projets routiers de Montréal Sous-ministériat aux transports aériens et aux grands projets

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200 Montréal (Québec) H2Y 3X7

stephane.barbeau-blanchette@transports.gouv.qc.ca

De : Ilarzeg Ali < Ali.Ilarzeg@spvm.qc.ca

Envoyé: 27 février 2024 11:38

À: Barbeau-Blanchette, Stéphane < Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca

Objet: RE: Projet TLHL | Entente SPVM #2

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de ali.ilarzeg@spvm.qc.ca. Découvrez pourquoi cela est important

*** AGISSEZ AVEC PRUDENCE - COURRIEL EXTERNE ***

Ce courriel contient un lien ou une pièce jointe qui requiert une attention particulière de votre part. Validez l'adresse courriel de l'expéditeur avant de prendre action.

Bonjour M. Blanchette,

Je remarque que les clauses 4 et 5 ne sont pas conformes à celles du modèle que nous avons approuvé (voir ci-dessous)

Pouvez-vous svp les ajuster et me retourner l'entente pour signature.

Je remarque aussi que l'entente prend effet le 1^{er} janvier 2024. Je vous demanderais svp de bien vouloir nous transmettre les futures ententes avant leurs dates d'entrée en vigueur.

Merci de votre compréhension.

4. RÉMUNÉRATION

Le Ministère s'engage à payer le prestataire de services moyennant services rendus pour l'exécution complète et entière des obligations prévues dans l'entente, selon les tarifs en vigueur au moment de la prestation du service. Sans autres frais, ni coût ni dépense que ce soit.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Le montant de l'entente est versé au prestataire de services selon la modalité suivante : le prestataire de services doit présenter une facture mensuelle au Ministère des services rendus accompagnés, le cas échéant de tous les documents de contrôle nécessaires. Le paiement s'effectue sur présentation de factures dûment acceptées par le Ministère.

Le Ministère s'engage à prendre fait et cause pour le prestataire de services dans toutes réclamations ou poursuites contre lui de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de ce qui fait l'objet de la présente entente et a l'indemniser de tous jugements et de toutes condamnations qui pourraient être prononcés contre lui et de toutes sommes qu'il aura déboursées avant ou après jugement en raison de ce qui précède au-delà de la limite de la responsabilité fixée à un montant de 100 000,00 \$.



Ali ilarzeg

Missions internationales et services affaires Service de police de la Ville de Montréal 1441, rue Saint-Urbain, 6e étage Montréal (Québec) H2X 2M6

ali.ilarzeg@spvm.qc.ca

spvm.qc.ca







AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des renseignements protégés et confidentiels à l'usage exclusif du ou des destinataires. Si ce courriel vous a été adressé par erreur, vous êtes informé que toute utilisation, distribution ou copie est interdite. Merci d'en aviser l'expéditeur et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.



De: Barbeau-Blanchette, Stéphane [mailto:Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca]

Envoyé: 23 février 2024 11:03

À: Ilarzeg Ali < Ali. Ilarzeg@spvm.qc.ca >

Cc: Atekpe, Bidenam <Bidenam.Atekpe@transports.gouv.qc.ca>; Bituleanu, Georgeta

<Georgeta.Bituleanu@transports.gouv.qc.ca>; Kadri, Tassadit <Tassadit.Kadri@transports.gouv.qc.ca>; Ouellet, Sabrina

<Sabrina.Ouellet@transports.gouv.qc.ca>

Objet: Projet TLHL | Entente SPVM #2

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour M. Ilarzeg,

Vous trouverez ci-joint une nouvelle entente entre la Direction du grand projet du Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine (DGPTLHL) et le SPVM concernant le projet de réfection majeur du TLHL.

Il s'agit d'une 2^e entente en ce sens entre nos 2 parties. Celle-ci est d'une valeur de 750 000 \$.

Le tout pour approbation et signature de vos services.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions.

Salutations,



STÉPHANE B. BLANCHETTE, inq.

Coordonnateur Mobilité-EEM

Direction du grand projet du Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Direction générale des Grands projets routiers de Montréal Sous-ministériat aux transports aériens et aux grands projets

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200 Montréal (Québec) H2Y 3X7

stephane.barbeau-blanchette@transports.gouv.qc.ca

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.	
Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.	